

Première Synthèses

Informations

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU PREMIER TRIMESTRE 2007 : rebond exceptionnel de l'emploi intérimaire

À la fin du premier trimestre 2007, 677 100 salariés sont intérimaires, soit 60 300 de plus qu'au trimestre précédent (+9,8 %). Il s'agit de la plus forte progression depuis sept ans. L'emploi intérimaire croît dans l'ensemble des secteurs. Dans l'industrie, le nombre d'intérimaires progresse de +11,9 %, soit +33 300.

Dans la construction, sa progression s'élève à +13,6 %, soit +17 500 intérimaires. Dans le tertiaire, l'emploi intérimaire augmente de +4,6 %, soit +9 400 intérimaires.

Le volume des missions, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, progresse également ce trimestre : +3,6 %, soit +22 300.

À la fin du premier trimestre 2007, 677 100 salariés sont intérimaires. Cet effectif représente 3,7 % de l'ensemble des salariés. Au cours de ce trimestre, l'emploi intérimaire augmente de +9,8 % (+60 300), après -2,2 % (-13 600) au quatrième trimestre 2006. Sur un an, le nombre d'intérimaires progresse de +12,0 %, soit +72 500.

Le volume des missions, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, augmente de +3,6 %. Au premier trimestre 2007, on dénombre 639 400 équivalents-emplois à temps plein, soit 22 300 de plus qu'au trimestre précédent.

Par ailleurs, le nombre de contrats conclus au cours du

premier trimestre 2007 progresse de +1,9 %, soit +80 300.

Très fort rebond dans l'industrie

L'industrie concentre près de la moitié de l'emploi intérimaire. Dans ce secteur, 7,8 % des salariés sont intérimaires. Au premier trimestre 2007, le nombre d'intérimaires augmente de +11,9 % (soit +33 300), après un recul au quatrième trimestre 2006. Sur un an, l'industrie gagne +37 800 postes d'intérimaires, soit une hausse de +13,7 % par rapport au premier trimestre 2006.

La création d'emploi intérimaire dans le secteur de l'automobile

Graphique 1
Volume du travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre

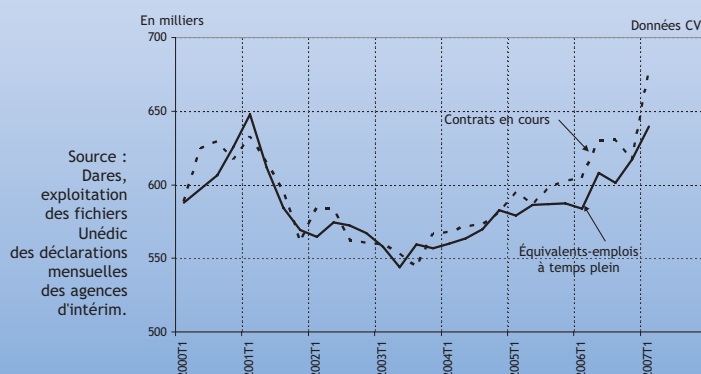


Tableau 1
677 100 intérimaires au premier trimestre 2007

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2006				2007		
	T1	T2	T3	T4	T1		
Intérimaires en fin de trimestre (1)	0,4	4,1	0,1	-2,2	9,8	677,1	12,0
Contrats conclus	-0,6	4,5	-0,1	3,2	1,9	4 266,9	9,8
Équivalents-emplois à temps plein	-0,6	4,1	-1,1	2,7	3,6	639,4	9,5

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

(1) Estimations Insee-Dares.

rebondit très fortement ce trimestre : +21,4 %, soit +5 300 intérimaires supplémentaires. L'emploi intérimaire augmente également dans tous les autres secteurs de l'industrie : +14,4 % (+16 100) dans le secteur des biens intermédiaires, +9,4 % (+4 100) dans celui des industries agricoles et alimentaires, +8,4 % (+2 700) dans celui des biens de consommation, et +8,4 % (+5 100) dans celui des biens d'équipement.

Tout comme les effectifs, le volume de travail temporaire (mesuré en équivalents-emplois à temps plein) augmente dans l'industrie : +4,7 %, soit +13 300.

Reprise très prononcée dans la construction

La construction représente près de 20 % de l'emploi intérimaire. Ce secteur fait beaucoup appel à l'intérim : 9,4 % des salariés y sont intérimaires au premier trimestre 2007. Ce trimestre, l'emploi intérimaire y progresse fortement : +13,6 % (+17 500), dans un contexte où la création d'emploi salarié se poursuit, mais à un rythme moins fort qu'au cours des derniers trimestres [1]. Sur un an, l'emploi intérimaire a progressé de +10,7 % (+14 200).

Au premier trimestre 2007, le volume de travail temporaire dans la construction augmente de +2,4 % (+3 200 équivalents-emploi à temps plein).

Progression soutenue dans le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire regroupe un tiers des emplois intérimaires. Il fait peu appel à l'intérim : 1,7 %

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 2
Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2006				2007		
	T1	T2	T3	T4	T1		
Agriculture, sylviculture, pêche	-17,1	21,9	5,2	-3,1	1,9	4,6	26,7
Industries agricoles et alimentaires ..	-6,3	10,7	1,6	-1,4	9,4	47,6	21,3
Ind. des biens de consommation.....	0,2	2,7	1,4	-3,6	8,4	34,8	8,9
Habillement, cuir	2,2	6,7	8,8	-1,9	2,2	2,0	16,3
Édition, imprimerie, reproduction ..	-1,8	3,0	0,8	-4,4	5,8	5,4	5,0
Pharmacie, parfumerie, entretien ..	2,3	1,7	4,6	-1,4	-0,6	12,6	4,4
Industrie des équipements du foyer ..	-1,2	3,0	-2,4	-5,6	19,6	14,8	13,5
Industrie automobile	-0,4	3,0	-5,2	-6,1	21,4	30,3	11,3
Industries des biens d'équipement ..	3,7	3,3	1,7	-2,4	8,4	65,8	11,2
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	6,8	2,5	5,0	-9,0	2,6	10,2	0,4
Équipement mécanique	1,3	1,9	4,5	-0,1	11,3	41,7	18,5
Équipements électriques et électroniques	8,0	7,6	-7,5	-3,5	4,6	13,9	0,5
Industries des biens intermédiaires ..	1,9	3,5	-0,1	-3,6	14,4	128,0	14,1
Industrie des produits minéraux	2,5	4,0	-1,3	2,2	10,0	14,4	15,3
Industrie textile	-0,5	6,1	0,8	-0,6	14,1	4,4	21,3
Industrie du bois et papier	-3,0	4,7	1,3	-4,2	7,8	14,1	9,6
Chimie, caoutchouc, plastiques	2,6	3,2	-1,8	-8,6	19,8	34,0	11,1
Métallurgie et transformation des métaux	3,8	1,9	1,8	-0,9	14,7	43,2	17,9
Industrie des composants électriques et électroniques	0,5	6,1	-1,4	-5,1	13,1	17,9	12,3
Énergie	8,6	4,9	6,0	6,9	-0,4	7,2	18,4
Production de combustibles et carburants	-11,2	-6,7	-6,3	0,3	7,1	0,8	-6,0
Eau, gaz, électricité	12,8	6,8	7,7	7,7	-1,3	6,4	22,4
Construction	4,1	3,0	-0,1	-5,3	13,6	146,3	10,7
Commerce	-3,0	5,2	-0,2	3,0	3,0	59,5	11,4
Commerce et réparation automobile ..	-0,9	2,9	-2,1	2,0	10,2	5,0	13,2
Commerce de gros	-5,1	8,4	-0,7	1,5	3,9	34,6	13,4
Commerce de détail, réparations ..	0,0	0,4	1,3	5,7	-0,1	19,9	7,5
Transports	-3,9	8,0	1,8	3,8	4,1	53,2	18,8
Activités financières	-5,5	14,0	-7,6	-0,2	3,7	7,3	9,0
Activités immobilières	-3,6	3,5	-5,8	7,5	4,5	3,0	9,6
Services aux entreprises	-0,5	0,6	-0,2	-1,3	6,6	68,7	5,6
Postes et télécommunications	-2,4	-17,8	-6,2	-0,5	7,1	5,5	-17,9
Conseil et assistance	-0,7	2,1	-0,6	-1,1	7,4	30,6	7,8
Services opérationnels	0,2	3,5	1,3	-1,3	5,6	30,9	9,3
Recherche et développement	-1,7	-2,4	1,3	-8,4	12,1	1,6	1,5
Services aux particuliers	-0,6	2,3	4,3	0,8	8,2	10,7	16,5
Hôtels et restaurants	-0,3	0,9	3,0	1,6	11,0	8,0	17,1
Activités récréatives, culturelles et sportives	1,4	2,4	20,2	-9,0	4,8	1,7	17,4
Services personnels et domestiques ..	-5,8	13,5	-9,5	13,7	-5,4	1,0	10,5
Éducation, santé, action sociale	2,8	1,5	-7,9	-5,4	0,0	7,8	-11,5
Éducation	19,9	-4,2	-29,3	-24,2	-22,8	1,2	-60,4
Santé et action sociale	-4,8	4,7	3,0	1,1	6,0	6,6	15,7
Administration	-2,3	0,6	-3,8	-2,1	5,3	2,4	-0,3
Administration publique	-0,1	-7,5	-6,3	8,7	11,2	0,9	4,8
Activités associatives et extra-territoriales	-3,5	5,2	-2,5	-7,5	1,9	1,5	-3,3
Agriculture	-17,1	21,9	5,2	-3,1	1,9	4,6	26,7
Industrie	0,7	4,4	0,4	-3,0	11,9	313,6	13,7
Construction	4,1	3,0	-0,1	-5,3	13,6	146,3	10,7
Tertiaire	-2,1	4,2	-0,2	1,2	4,6	212,6	10,1
Ensemble des secteurs	0,4	4,1	0,1	-2,2	9,8	677,1	12,0

des salariés y sont intérimaires. Dans ce secteur, l'emploi intérimaire progresse de +4,6 % pour atteindre 212 600. La création d'emploi intérimaire reste dynamique ce trimestre dans les transports (+4,1 %, soit +2 100) et le commerce (+3,0 %, soit +1 700). Dans le secteur des services aux entreprises, l'emploi intérimaire rebondit : +6,6 % (+4 300), après -1,3 % au quatrième trimestre 2006. De même, dans les services aux particuliers, l'emploi intérimaire progresse de +8,2 % (+800), après +0,8 % au dernier trimestre 2006. Sur un an, l'emploi intérimaire dans le tertiaire augmente de +10,1 % (+19 500).

En équivalents-emploi à temps plein, le volume des missions d'intérim progresse ce trimestre de +2,9 % (+5 800).

Nicolas DE RICCARDIS,
(Dares).

Bibliographie

[1] Dares (2007), « L'emploi salarié au premier trimestre 2007 », Dares, *Premières Informations*, n°25.3, juin.

Sources :
 - Dares, exploitation des fichiers Unédic de déclarations mensuelles des agences d'intérim.
 - Insee, emploi salarié du secteur concurrentiel.
 - Unédic, emplois salariés des secteurs de l'administration et de l'éducation et de la santé et action sociale.

Tableau 3
Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur, au premier trimestre 2007

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Équivalents-emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en %)	Évol. trim. (en points)
Agriculture, sylviculture, pêche.....	31,8	-0,9	4,0	-0,4	1,4	0,0
Industries agricoles et alimentaires	463,0	3,4	46,0	5,9	7,8	0,6
Industries des biens de consommation.....	213,2	2,5	32,5	2,3	5,6	0,5
Habillement, cuir	10,6	0,1	1,9	0,9	2,4	0,1
Édition, imprimerie, reproduction	56,3	1,9	5,3	1,1	2,8	0,2
Pharmacie, parfumerie, entretien	75,0	2,3	12,1	-1,6	7,7	-0,1
Industrie des équipements du foyer	71,2	3,4	13,3	6,7	8,1	1,3
Industrie automobile	99,4	12,1	27,3	10,7	9,9	1,7
Industries des biens d'équipement.....	221,2	2,1	62,6	4,1	7,9	0,6
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	17,7	-1,1	9,9	-1,0	6,8	0,1
Équipement mécanique	157,1	3,1	39,2	5,6	9,2	0,9
Équipements électriques et électroniques.....	46,4	0,0	13,4	3,4	6,1	0,2
Industries des biens intermédiaires	643,3	2,0	117,8	4,2	9,0	1,1
Industrie des produits minéraux	85,3	2,2	13,6	4,9	8,5	0,7
Industrie textile	20,5	0,8	3,9	3,5	5,6	0,7
Industrie du bois et papier	95,4	-0,7	13,5	2,0	8,0	0,6
Chimie, caoutchouc, plastiques	183,7	2,9	30,8	3,0	9,8	1,6
Métallurgie et transformation des métaux.....	193,5	2,3	39,2	5,6	9,6	1,1
Ind. des composants électriques et électroniques ...	64,9	3,3	16,7	4,3	9,1	1,0
Énergie.....	16,0	-0,7	7,4	2,9	3,0	0,0
Production de combustibles et carburants.....	2,6	-5,8	0,8	3,1	2,9	0,2
Eau, gaz, électricité.....	13,4	0,4	6,6	2,9	3,0	-0,1
Construction	605,2	2,1	134,1	2,4	9,4	1,0
Commerce.....	523,4	2,2	58,1	3,7	1,9	0,0
Commerce et réparation automobile	25,7	8,1	5,0	10,0	1,2	0,1
Commerce de gros	235,0	1,6	33,5	2,6	3,4	0,1
Commerce de détail, réparations	262,7	2,2	19,6	4,2	1,2	0,0
Transports	490,4	0,6	51,6	2,8	4,7	0,1
Activités financières	21,6	-1,4	7,0	-0,4	1,0	0,0
Activités immobilières.....	18,5	1,6	2,9	3,3	1,0	0,0
Services aux entreprises	548,6	1,9	66,5	3,2	2,0	0,1
Postes et télécommunications	31,7	21,3	5,0	3,4	1,1	0,1
Conseil et assistance	171,1	1,2	29,2	4,3	2,3	0,1
Services opérationnels	341,0	0,7	30,7	2,1	2,1	0,0
Recherche et développement.....	4,8	11,5	1,6	4,6	1,0	0,1
Services aux particuliers.....	209,9	-1,5	10,8	1,6	0,5	0,0
Hôtels et restaurants	159,0	-1,1	7,9	2,5	0,9	0,1
Activités récréatives, culturelles et sportives.....	39,2	-4,5	1,9	-2,6	0,5	0,0
Services personnels et domestiques	11,7	3,6	1,0	3,3	0,1	0,0
Éducation, santé, action sociale.....	144,2	-1,5	8,3	-0,8	0,5	0,0
Éducation	8,7	-12,2	1,2	-10,6	0,4	-0,1
Santé et action sociale.....	135,4	-0,7	7,1	1,1	0,5	0,0
Administration.....	17,2	4,1	2,4	4,4	0,5	0,0
Administration publique	5,6	17,9	0,9	11,5	0,4	0,0
Activités associatives et extra-territoriales	11,5	-1,5	1,5	0,4	0,6	0,0
Agriculture	31,8	-0,9	4,0	-0,4	1,4	0,0
Industrie	1 656,1	3,0	293,6	4,7	7,8	0,8
Construction	605,2	2,1	134,1	2,4	9,4	1,0
Tertiaire	1 973,8	1,0	207,7	2,9	1,7	0,1
Ensemble des secteurs	4 266,9	1,9	639,4	3,6	3,7	0,3

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 125,20 €,

hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €.

Publicité : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

MONTÉE EN QUALIFICATION DES INTÉRIMAIRES

Les ouvriers concentrent près de 80 % de l'ensemble du volume du travail temporaire, une proportion quasiment stable depuis 1995. Depuis sept ans, la part des ouvriers qualifiés augmente, tandis que celle des ouvriers non qualifiés se réduit. Depuis le début 2000, la part des ouvriers qualifiés dans le volume de travail temporaire a ainsi progressé de +7,3 points de pourcentage, alors que celle des ouvriers non qualifiés a reculé de -8,9 points. Depuis un an, la part des ouvriers qualifiés dépasse celle des non qualifiés (graphique A).

Sur les dernières années, comme pour les ouvriers non qualifiés, la part des employés se réduit. Ils représentent, début 2007, 12,1 % du volume de l'intérim, contre 14,9 % début 2002.

Le volume de travail temporaire des professions intermédiaires et des cadres continue d'augmenter. Depuis le début 2000, la part des professions intermédiaires dans le volume du travail temporaire a progressé de 50 %, et celle des cadres a doublé. Au premier trimestre 2007, ils représentent respectivement 7,0 % et 1,7 % du volume de l'intérim.

Tableau A
Répartition par catégorie socioprofessionnelle

Équivalents-emplois à temps plein	Évolution trimestrielle					Répartition		Évolution annuelle (en %)
	(en %)					(en milliers)	(en %)	
	2006				2006	2007	2007	
	T1	T2	T3	T4	T1	T1	T1	T12007
Cadre	8,7	4,4	-1,0	-1,0	-3,4	10,9	1,7	-1,2
Industrie	18,7	3,4	0,7	-0,6	-8,0	4,9	45,0	-4,8
Construction	-1,8	4,3	-2,0	-8,1	-2,8	0,8	7,3	-8,7
Tertiaire	3,4	4,3	-2,6	-0,6	2,0	5,2	47,7	3,0
Profession interm.	2,8	4,1	2,6	0,9	0,8	45,0	7,0	8,6
Industrie	9,4	6,3	4,5	-0,8	-2,6	17,3	38,4	7,3
Construction	1,6	1,9	2,4	4,8	3,5	3,4	7,6	13,2
Tertiaire	-1,7	2,9	1,3	1,8	2,2	23,9	53,1	8,3
Employé	-1,2	2,2	3,1	-1,5	2,3	77,2	12,1	6,2
Industrie	0,2	2,1	5,5	0,7	2,0	17,3	22,4	10,6
Construction	1,5	7,6	1,7	-10,2	5,7	3,9	5,1	3,9
Tertiaire	-2,3	1,8	1,8	-1,9	2,4	54,0	69,9	4,1
Ouvrier qualifié	3,7	4,5	-2,0	4,7	3,7	255,9	40,0	11,3
Industrie	4,0	3,4	0,1	3,6	4,7	111,5	43,6	12,4
Construction	2,8	5,6	-6,9	9,0	2,8	81,8	32,0	10,2
Tertiaire	3,5	7,2	0,1	1,1	2,6	61,8	24,2	11,3
Ouvrier non qualifié	-5,3	4,3	-2,3	2,5	4,7	250,4	39,2	9,5
Industrie	-4,1	3,4	-1,9	1,3	6,6	142,5	56,9	9,6
Construction	-5,7	6,9	-3,3	4,4	1,5	44,1	17,6	9,6
Tertiaire	-6,4	2,0	-1,4	4,4	3,9	62,8	25,1	9,2

Remarques :

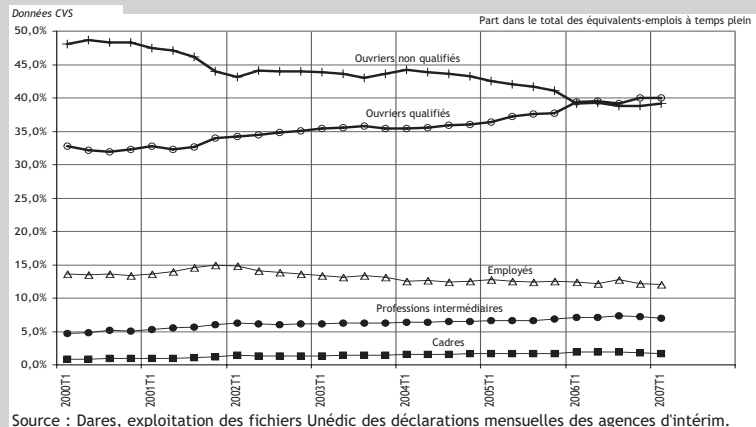
1 - Les données en italique sont des données brutes car aucune saisonnalité particulière n'a été détectée.

2 - Les séries par catégories socioprofessionnelles ont fait l'objet de révision. Ces chiffres ne sont pas comparables aux chiffres publiés pour le premier trimestre 2006 (Premières Informations n° 33.1 - août 2006).

3 - Les totaux par catégories socioprofessionnelles incluent le secteur de l'agriculture.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique A
Répartition du volume de travail temporaire par catégories socioprofessionnelles



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois *m* sont basées sur les missions adressées par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois *m+2*. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère (www.travail.gouv.fr).

Les révisions

Afin de mieux prendre en compte l'évolution de l'emploi du secteur concurrentiel, l'Insee actualise les coefficients de correction des variations saisonnières (cvs) deux fois par an. Cela se répercute sur la série d'emploi de l'intérim, et donc sur les valeurs passées de la série.

Quelques définitions

Équivalents-emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent temps plein. En effet, une grande partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Leur durée totale peut alors ne pas atteindre les 52 semaines.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » par analogie aux équivalents-emplois à temps plein.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population que l'on fait évoluer comme la moyenne des contrats en cours les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles de l'emploi salarié Insee-Dares ils sont tous classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions sur le trimestre. Celui des équivalents-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient une analyse en termes de flux ou de stock en fin de trimestre.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Dares-Insee. Depuis septembre 2006, les estimations d'emploi pour les secteurs de l'administration, l'éducation et la santé et action sociale sont fournies par l'Insee. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.